Envoyé en préfecture le 26/06/2026
Reçu en préfecture le 26/06/2026
Publié le
ID : 033-213304587-20260623-2026_06_02-DE

COMMUNE DE SAINT PAUL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 15
Conseillers présents : 14
Conseillers votants : 15

Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mil vingt six, le vingt trois juin à dix neuf heures, le Conseil Municipal dûment convoqué le 15 juin 2026, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur ANNEREAU, Maire.

Délibération n° 2026-06-02

Présents : Mmes ARRIVE - BRUNETEAU - MOURLOT - PIGANEAU – SOUMAILLE - VIREMOUNEIX - MM ANNEREAU - ARGOUET - BEUNARD – DUPONT - LECOMTE - LASSERRE - METZ - VILLENEUVE.

Pouvoirs : Mme CASTAING à M. METZ
Absents :

Mme Sylvie BRUNETEAU a été nommée secrétaire de séance.

OBJET : **Révision des tarifs périscolaires pour l'année 2026-2027.**

M. le Maire propose au Conseil Municipal de maintenir les tarifs des services périscolaires pour l'année scolaire 2026-2027, à savoir :

✔ **CANTINE**

La proposition est la suivante :

Tarif	Quotient Familial	**Coût du repas**
1	< 699	**1 €**
2	De 700 à 1199	**2 €**
3	> 1200	**3 €**
4	Tarif Adulte	**4,50 €**

Les familles devront fournir une attestation de QF (Quotient Familial) remise par la CAF ou la MSA à la rentrée, et au plus tard le 21 septembre 2026.

Si aucun document n'est fourni à la date du 21 septembre 2026, le tarif 3 sera appliqué pour tous les mois de septembre à juin de l'année scolaire 2026-2027, et ne pourra être revu que pour l'année scolaire suivante.

✔ **GARDERIE**

Tarif proposé : **1,20€ de l'heure**, facturation à la 1/2 heure.

Envoyé en préfecture le 26/06/2026
Reçu en préfecture le 26/06/2026
Publié le
ID : 033-213304587-20260623-2026_06_02-DE

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité :

Décide de **MAINTENIR** les tarifs des services périscolaires pour l'année scolaire 2026-2027.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

La secrétaire de séance
Sylvie BRUNETEAU

MAIRIE de St-PAUL
33390

Le maire
Lionel ANNEREAU